



Biens mal acquis : une enquête ouverte après une plainte de l'avocat William Bourdon pour « menaces de mort »

L'avocat a été alerté de possibles « menaces de mort » à son encontre en raison de son implication dans le dossier des « biens mal acquis » de plusieurs dirigeants africains.



William Bourdon - © JOHN THYS / AFP

L'avocat William Bourdon, engagé dans la lutte anticorruption, a saisi la justice après avoir été alerté de possibles « *menaces de mort* » contre lui, en raison de son implication dans le dossier des « biens mal acquis » de plusieurs dirigeants africains.

« *Ces menaces sont prises au sérieux par le parquet de Paris qui a ouvert immédiatement une enquête dont on ne doute pas de l'efficacité* », a déclaré mercredi 30 août

Marie Dosé, conseil de William Bourdon. L'enquête préliminaire a été confiée aux policiers de la brigade de répression de la délinquance contre la personne (BRDP) de la [police](#) judiciaire parisienne.

L'avocat, connu notamment pour son implication dans des dossiers de lutte anticorruption, défend l'ONG *Transparency international*, dont la plainte avait déclenché l'ouverture de l'enquête des « biens mal acquis » en 2010.

Propos menaçants attribués au fils de Denis Sassou Nguesso

D'après la plainte, une journaliste africaine a décidé d'alerter William Bourdon le 18 août après avoir été informée de propos menaçants attribués à Arnaud Wamba Sassou Nguesso, un des fils du président congolais, Denis Sassou Nguesso, dont le clan est dans le collimateur de la justice française.

La journaliste affirme avoir recueilli des confidences sur des propos qu'aurait tenus le fils du président congolais lors d'un dîner à Singapour. Il aurait ainsi indiqué qu'il se rendrait à Paris avec l'accord de son père pour recruter une personne afin d'« *éliminer* » l'avocat, selon M^e Marie Dosé. La journaliste a été entendue par les enquêteurs, selon l'avocate.

« *Je privilégie évidemment une intoxication ou une fanfaronnade* », a déclaré William Bourdon, ajoutant que cette plainte a été déposée la semaine dernière « *uniquement en vertu d'un principe de précaution* ».

Ces derniers mois, cinq personnes de l'entourage de Denis Sassou Nguesso ont été mises en examen par des juges d'instruction parisiens dans le cadre de la vaste enquête des « biens mal acquis » qui porte sur les conditions d'acquisition en France de la fortune de plusieurs familles présidentielles africaines, dont celle de feu Omar Bongo (Gabon). ✓